



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2032 DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue **LE MARDI 18 OCTOBRE 2022 À 13 H 30**, à la salle multifonctionnelle située au 500, montée de l'Église à L'Île-Bizard, afin d'adopter le budget de fonctionnement 2023 de l'arrondissement et le programme décennal d'immobilisations pour les années 2023 à 2032 de l'arrondissement.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de fonctionnement et le programme décennal d'immobilisations.

Toute personne intéressée désirant s'exprimer à ce sujet, pourra s'inscrire sur place ou transmettre ses questions et/ou commentaires en complétant le [formulaire](#) suivant.

FAIT à Montréal, le 7 octobre 2022.

La secrétaire d'arrondissement
Edwige Noza